

## **COMMUNIQUE**

PARIS LE 7 FEVRIER 2006

## CONTRAT PREMIERE EMBAUCHE : VILLEPIN DOIT CEDER!!!

Ce sont des centaines de milliers de manifestants qui sont descendus dans la rue aujourd'hui pour exiger le retrait du CPE. La journée du 7 février se sera traduite par des manifestations, des actions et des arrêts de travail.

Dominique de Villepin a déclaré qu'il écoutait ceux qui manifestent mais aussi ceux qui ne manifestent pas. Il doit, alors, en tirer les conclusions et retirer son projet de CPE.

En effet, alors que des centaines de milliers de personnes manifestaient dans toute la France, c'est aussi une majorité de jeunes et de moins jeunes qui se prononcent contre le CPE.

La propagande du Premier ministre n'a pas atteint son but, et ce sont les organisations de jeunesse et les organisations de salariés qui ont su aujourd'hui manifester ensemble.

La majorité de la population rejette la plus grande précarité que le gouvernement propose aux moins de 26 ans avec le CPE mais elle a aussi compris que c'est le droit du travail que le gouvernement est en train de démanteler morceau après morceau sous le regard pressé du MEDEF.

Dominique de Villepin a essayé de faire croire à la préservation d'un modèle social et qu'il se battait pour l'emploi.

Comment une jeunesse déjà largement précarisée et qui devra vivre plus mal que la génération précédente, pourrait avaler la couleuvre libérale que le Premier ministre essaie de faire passer pour du nectar social ?

Comment les salariés, les précaires, les chômeurs pourraient penser que ce gouvernement se préoccupe de leur avenir quand le seul bénéficiaire des mesures gouvernementales est le patronat et que l'Etat employeur supprime des milliers d'emplois?

C'est le droit du travail qui est en jeu contre les emplois et les salariés kleenex.

La mobilisation du 7 février a été une première étape de mobilisation.

L'Union syndicale Solidaires continuera à soutenir les organisations de jeunesse (dont Sud Etudiant) dans leur combat contre le CPE.

Elle appelle d'ores et déjà à construire des suites unitaires et interprofessionnelles pour lutter contre le CPE mais aussi contre le CNE et contre le démantèlement du droit du travail.